

Haute-Marne

Un arbre de la Laïcité dans le parc de la DSDEN.

Initiative symbolique portée par l'association des DDEN (délégués départementaux de l'Education nationale) en la personne de son président André Guyot avec le soutien du Conseil Départemental.

Dans le cadre des actions qui s'inscrivent dans la semaine de la Laïcité, un arbre a été planté dans le parc des locaux de la DSDEN 52 ce mercredi matin, 7 décembre.



En présence de Nadette Fauvin, inspectrice d'académie, de Bertrand Ollivier, vice-président du Conseil Départemental, d'élus, d'inspecteurs, de chefs d'établissements, de présidents des associations complémentaires de l'Ecole (Ligue de l'Enseignement, Jeunesse au Plein Air, Office central de la Coopération à l'Ecole, Pupilles de l'Education Publique...), de Maryse Chrétien, directrice de Canopé 52, des personnels de la DSDEN ; des élèves de CM2 de l'école Moulin-Voltaire accompagnés de Mme Devillard, leur professeur et de M. Vigneron, leur directeur, ont déposé quelques pelletées de terre au pied de l'arbre et ont posé le panneau signalétique.

Ils ont ensuite récité à plusieurs voix le poème de Paul Eluard : « Liberté ».



Pour terminer ce moment, les adultes ont joint leurs voix à celles des enfants pour entonner la Marseillaise.

Puis Mme Fauvin a convié chacun à se rendre dans le hall où M. Guyot, M. Ollivier et elle-même ont pris la parole pour réaffirmer avec force l'importance du vivre ensemble et du principe de laïcité. L'inspectrice d'académie a, en particulier, mis en lumière l'article 9 de la charte de la Laïcité : La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.



Le même jour, une vingtaine d'arbres plantés en Haute Marne.